



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1418

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à l'organisation de la Semaine de la solidarité internationale du 12 au 30 novembre 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1418**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à l'organisation de la Semaine de la solidarité internationale du 12 au 30 novembre 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le réseau Solidarité internationale à Lyon - Silyon - regroupe une centaine de partenaires parmi lesquels des Organisations non gouvernementales (ONG), des associations, des structures de commerce équitable, des structures d'éducation populaire, d'insertion, d'information jeunesse, des associations étudiantes, des centres culturels et des Maisons des jeunes et de la culture (MJC) auxquelles s'associent des établissements scolaires, des bibliothèques, des collectivités locales.

Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, initiative nationale lancée en 1997 par le Ministère des affaires étrangères et soutenue par le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ainsi que par le Ministère délégué au développement, Silyon organisera le programme d'événements qui sera proposé sur l'ensemble du territoire de la Métropole du 12 au 30 novembre 2016.

La Semaine de la solidarité internationale est un rendez-vous national et décentralisé, dont l'objectif est de sensibiliser le grand public aux enjeux de la solidarité internationale et du développement durable. Elle participe à l'éducation à la citoyenneté internationale grâce à l'organisation d'initiatives locales, de débats citoyens, d'expositions, informant sur les inégalités entre le Nord et le Sud, leurs mécanismes, leurs causes, sur les impacts de la mondialisation, sur l'émergence d'une citoyenneté individuelle et collective active. L'objectif est de donner une plus grande visibilité à la solidarité internationale, à ses acteurs et à leurs actions, à ses thématiques, auprès de tous les publics.

Silyon a donné mandat à l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour l'organisation logistique de l'évènement dans l'agglomération. Le CADR assure plus particulièrement la coordination des acteurs et la gestion administrative, logistique et financière du "Village de la solidarité", ainsi que l'organisation des manifestations décentralisées dans de nombreuses Communes de la Métropole de Lyon.

I - Objectifs

La Métropole de Lyon développe une politique de coopération au développement se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Ces actions visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions et des associations de solidarité internationale travaillant sur des thématiques et sur des projets dans le cadre des nouveaux objectifs pour le développement durable pour informer un public le plus large possible et échanger sur les expériences de développement.

Cette politique de coopération au développement et de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements relatifs aux enjeux internationaux largement ouverts à tous les habitants du territoire.

Les projets portés par le CADR s'inscrivent dans la politique de la Métropole de Lyon de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de coopération et de solidarité internationale. Ils participent à l'information et à la sensibilisation des habitants de l'agglomération lyonnaise aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale.

Par l'organisation d'événements grand public, visant à toucher des habitants de plusieurs communes de la Métropole, ces projets contribuent au rayonnement international de cette dernière et la positionne dans un engagement fort sur les thématiques de développement et de solidarité.

II - Compte rendu des actions réalisées au titre de 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0531 du 21 septembre 2015, le Conseil de Métropole de Lyon a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 27 500 € au profit du CADR pour son programme d'actions 2015 dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale : "Village de la solidarité" et manifestations décentralisées dans de nombreuses Communes de la Métropole de Lyon.

La thématique choisie pour l'édition 2015 était le "carrefour entre les objectifs du développement durable (ODD) et le changement climatique", en amont de la COP21, Conférence des Nations Unies de Paris sur le climat de décembre 2015.

La Tunisie était le pays invité d'honneur de la Semaine de la solidarité internationale 2015, ce qui a permis de mettre en visibilité, avec le partenariat du Consulat général de Tunisie et de plusieurs acteurs tunisiens du "programme concerté Tunisie" de Cités unies France (CUF), les actions conduites par les collectivités dans le cadre de coopérations décentralisées, comme par exemple les associations franco-tunisiennes de l'agglomération et les échanges entre les acteurs de la société civile.

Les temps forts du programme de la Semaine de la Solidarité internationale 2015, qui se sont tenus sur la Place Bellecour à Lyon, ont été les suivants :

- la Braderie "Livres et solidarités", dédié à l'accès à la lecture pour tous avec 90 000 livres proposés à la vente, de nombreuses animations culturelles et 25 associations de solidarité locale et internationale associées à son organisation,
- le Village de la solidarité internationale ouvert sur 3 jours, dont un forum de l'innovation organisé avec l'ONG Entrepreneurs du Monde, récemment installée sur l'agglomération lyonnaise, réunissant plus de 60 associations et acteurs locaux de solidarité internationale, un espace dédié à la Tunisie, pays invité d'honneur, un marché du commerce équitable avec 19 structures de commerce équitable, et un programme de conférences,
- un studio media, ouvert à tous les intervenants de la manifestation et animé par les journalistes des associations Reporters solidaires et de media citoyens,
- le lancement officiel de la monnaie locale citoyenne "La Gonette".

Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le festival de cinéma Sol'enfilms a été organisé en partenariat avec le réseau GRAC (réunissant les salles de cinéma de proximité Art et Essai), et a proposé des projections-débats pour 1 300 spectateurs. De plus, le programme d'animations "Près de chez vous", mis en place avec 12 collectifs d'acteurs locaux, a été mise en œuvre à Villeurbanne, Bron, Lyon 3°, Lyon 7°, Lyon 9°, Tarare, Rillieux la Pape, Neuville sur Saône, Saint Laurent de Chamousset, Vénissieux et Vaulx en Velin.

L'ensemble de ces actions, dont les actions décentralisées dans la Métropole de Lyon, ont contribué à une large sensibilisation des citoyens aux enjeux des politiques de coopération au développement, de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté internationale et du développement durable.

L'ensemble de ces rendez-vous a reçu plus de 22 000 visiteurs et a mobilisé de nombreux bénévoles. Une enquête menée par des étudiants en Master de communication de l'Université Lyon 3 auprès de ces visiteurs a permis d'enregistrer un taux très élevé de satisfaction sur les rencontres et échanges avec les représentants des associations.

III - Programme d'actions 2016 et plan de financement prévisionnel

La Semaine de la solidarité internationale est un événement de sensibilisation national, dont la cible est le grand public, et qui a lieu, chaque année, depuis 17 ans, dans toute la France, la troisième semaine de novembre. En 2016, celle-ci se déroulera du 12 au 30 novembre 2016.

Il s'agit d'une démarche multidisciplinaire et interassociative qui a vocation à être structurante pour les acteurs qui s'associent au projet. Chaque année, un élargissement aux différents secteurs de la vie associative du territoire métropolitain est recherché et des temps de formation sont proposés durant toute la préparation de l'événement. Ainsi, les temps forts proposés au public pendant le mois de novembre font l'objet d'un travail concerté tout au long de l'année et différents secteurs d'activités sont associés comme le commerce équitable, le tourisme solidaire, la finance solidaire, le secteur artistique et culturel, le secteur universitaire.

Le programme de la Semaine de la solidarité internationale 2016 retient la thématique de la "Santé, ici et là-bas" : accès à la santé, santé et situation d'urgence, santé communautaire, santé et développement, santé et alimentation, santé et environnement.

Les acteurs emblématiques du territoire métropolitain et mondialement reconnus seront associés : Handicap international, Fondation Mérieux, Bioforce, HCL, IFSI-Ecoles d'infirmières, Smara, Médecins sans frontières, Médecins du Monde, Agronomes et Vétérinaires sans frontières, Maison rhodanienne de l'environnement, etc.

Le programme proposera :

- un forum associatif et des conférences, très largement ouverts aux publics de notre territoire, organisés en partenariat avec l'Université Catholique de Lyon, sur son nouveau campus universitaire, avec la mobilisation de Resacoop le Ciedel, l'Institut des droits de l'homme, le Réseau d'appuis aux actions de formations pour le développement (RAFOD), l'Ecole supérieure de biologie, Biotechnologie, Biotechimie (ESTBB) et ses communautés enseignantes et étudiantes,
- un marché du commerce équitable, qui se tiendra en même temps que le forum associatif sur ce même site,
- un programme d'animations, maillant le territoire et s'appuyant notamment sur des collectifs porteurs de projets, à Villeurbanne, Neuville sur Saône, Rillieux la Pape et Lyon,
- un partenariat avec le festival Alimentterre, dédié à la promotion des agricultures familiales et durables,
- le festival de cinéma en partenariat avec le GRAC et Resacoop, autour du catalogue de documentaires réalisés dans le cadre du programme européen DEVReporter Network,
- un partenariat avec le Festival international de théâtre action (FITA) et la Maison des Rancy à Lyon 3°.

Budget prévisionnel de l'édition 2016

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	40 337	vente de produits finis, prestations de services	26 450
services extérieurs	16 458	subventions d'exploitation dont :	109 850
autres services extérieurs	14 212	- Métropole de Lyon	25 850
		- Etat	16 000
impôts et taxes	750	- Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) (formation)	1 400
		- ASP Service civique	800
charges de personnel	58 685	- Ville de Lyon	65 800
dotations	9 558	autres produits dont inscriptions	3 700
Total	140 000	Total	140 000

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de Lyon d'attribuer une subvention d'un montant de 25 850 €, en baisse de 6 % par rapport à 2015, au profit de l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes pour son programme d'actions relatif à l'organisation de la Semaine de la solidarité internationale du 12 au 30 novembre 2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 850 € au profit de l'association Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) pour son programme d'actions relatif à l'organisation de la Semaine de la solidarité internationale du 12 au 30 novembre 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le CADR définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.